

—LE DOMESTIQUE. Oh ! non, monsieur... mais...

—LE VISITEUR. Il n'est donc pas visible ?

—LE DOMESTIQUE. Oh ! si, monsieur... ; mais c'est que, voyez-vous, monsieur est en train de se mourir.

—LE VISITEUR. Oh ! mon Dieu !

—LE DOMESTIQUE. Oui, il passé tout à cette heure.

* * * Un prédicateur prêchant sur la tempérance disait, entre autres choses, que le boire et le manger n'étaient pas du royaume céleste. Un ivrogne, que ce régime céleste n'arrangeait point du tout, éleva la voix et dit avec la plus grande naïveté : "C'est fort bien ! mais, en attendant, je mettrais toujours une bouteille sur la table, et boirait qui voudrait."

* * * Un avocat fort laid, et qui n'avait presque point de nez, ne pouvant venir à bout de lire une pièce qu'on lui ordonnait de lire à l'audience, un conseiller, qui avait le nez de bonne taille, dit : "Qu'elqu'un n'a-t-il point de lunettes pour donner à cet avocat ?" L'avocat, se sentant piqué, répondit : "Il faut aussi, monsieur, pour pouvoir m'en servir, que vous me prêtiez votre nez ?"

* * * Henri Etienne parle d'un juge de son temps qui n'avait qu'une formule en matière de procès criminels. Si le prisonnier était vieux : "Pendez, pendez, disait-il, il en a bien fait d'autres." S'il était jeune : "Pendez, pendez, il en fera bien d'autres."

* * * Un conseiller s'était endormi à l'audience. Le président qui recueillait les voix, ayant demandé la sienne à ce conseiller, il répondit, en se frottant les yeux : "Qu'on le pendre ! qu'on le pendre !"

—Mais c'est un pré dont il s'agit.

—Eh bien ! qu'on le fauche."

* * * Un homme de Pérouse, fort obéissant, s'en allait dans la rue tout mélancolique. Quelque passant lui demanda quel était le sujet de sa tristesse : "Je dois, dit-il, et je ne saurais payer."

—Bon ! lui répartit l'autre, laissez cette inquiétude à votre créancier."

* * * Un particulier ayant un œil d'émail qu'il ôtait lorsqu'il se couchait, se trouvant dans une auberge, donne cet œil à la servante pour qu'elle le mette dans l'eau. Celle-ci ne bougeant pas, il lui demande ce qu'elle attend : "Que vous me donniez l'autre," répond la servante.

* * * Un homme avait été inutilement à Rome chercher un chapeau de cardinal. En étant revenu fort enrhumé, quelqu'un dit qu'il ne fallait pas s'en étonner, puisqu'il était venu de si loin sans chapeau.

* * * Un oncle, transporté de colère contre son neveu, courait sur lui le bâton à la main. Le jeune homme se trouvant au bas d'un escalier, se retourne et dit : "Monsieur, ne descendez pas, et songez que, passé le quatrième degré, l'on n'est plus parent."

* * * Thouin, le pépiniériste du Jardin des Plantes, avait chargé un domestique, fort simple, de porter à Buffon deux belles figues de primeur. En route, le domestique se laissa tenter et mangea l'un de ces fruits. Buffon, sachant qu'on devait lui en envoyer deux, demanda l'autre au valet, qui avona sa faute : "Comment donc as-tu fait ?" s'écria Buffon. Le domestique prit la figue qui restait, et, l'avalant : — "J'ai fait comme cela," dit-il.

* * * Lorsque le maréchal de la Ferté fit son entrée dans Metz, les juifs vinrent pour le saluer comme tous les autres. Quand on lui eut dit qu'ils étaient dans l'antichambre : "Je ne veux pas voir ces marauds-là, dit-il, ce sont eux qui ont fait mourir mon maître, qu'on ne les fasse pas entrer." On fut leur dire que M. le maréchal ne pouvait leur parler ; ils répondirent qu'ils en étaient extrêmement fâchés, et qu'ils lui apportaient un présent de quatre mille pistoles. On rapporta promptement cela aux maréchal, qui répondit : "Faites-les entrer, ces pauvres diables ; ils ne le connaissent, ma foi ! pas, quand ils l'ont crucifié."

* * * Montesquieu disputait sur un fait avec un conseiller du parlement de Bordeaux, homme de beaucoup d'amour-propre et de mince mérite. A la suite de plusieurs raisonnements débités avec fougue, notre conseiller s'écria : "Monsieur le président, si cela n'est pas comme je vous le dis, je vous donne ma tête."

—Je l'accepte, répondit Montesquieu ; les petits présents entretiennent l'amitié."

* * * Gresset, l'auteur de 'Vert-Vert', avait dit, dans un cercle, que Jean-Jacques Rousseau était un ours. A quelque temps de là, le philosophe de Genève, passant par Amiens, alla voir Gresset. Après une demi-heure d'entretien, pour lequel l'académicien avait été obligé de faire tous les frais, Jean-Jacques lui dit en se retirant : "Convenez, monsieur, qu'il est moins aisé de faire parler un ours qu'un perroquet."

* * * A la suite d'une discussion politique très violente, deux adversaires se rendirent sur le pré. On se battit au pistolet, et l'un des combattants ayant été blessé s'écria : "Je suis atteint, mais je ne suis pas convaincu."

* * * On parlait, dans un cercle, de la métempsychose. Un financier, qui croyait faire une excellente plaisanterie, se met à dire : "Je me souviens d'avoir été le veau d'or.—Vous n'en avez perdu que la dorure," lui répondit-on.

DÉCEDÉ.

Dimanche, le 7 du courant à Saint-Roch de Québec, à l'âge de 12 mois, Christophe-Isaac-Alphonse, enfant de Christophe Fournier, meublier.

ANNONCES.

M. LOUIS PELTIER,
PROFESSEUR DE CALLIGRAPHIE
ET DE
STÉNOGRAPHIE.

ANNONCE avec plaisir aux DAMES et MESSIEURS de Québec sa troisième visite en cette ville pour y donner des LECONS dans les branches ci-dessus à tous ceux qui voudront bien engager ses services.

EN SIX COURTES LEÇONS,

par son procédé ingénieux qui unit l'élégance du dessin à l'aisance et la rapidité de l'exécution, il dompte la main la plus rebelle, et change le plus affreux griffonnage en

UNE TRÈS-BELLE MAIN COURANTE,

convenable pour les affaires commerciales et la correspondance.

Conditions : \$3 pour le Cours, le succès est garanti.

S'adresser chez M. GEORGE CARY, imprimeur et rédacteur du *Quebec Mercury*, rue la Fabrique.

M. PELTIER se propose, avant de commencer à donner des leçons, de publier une édition québécoise de son admirable système de Sténographie qui a rencontré un si grand encouragement dans la ville de Montréal. Cet ouvrage sera publié aussitôt que l'auteur aura obtenu quatre cents souscripteurs, et il sera imprimé sur une seule page de papier foolscap. Il aura ainsi un grand avantage sur les livres de Sténographie vu qu'il n'y aura pas de feuilles à tourner par rapport aux références, et toute personne intelligente, sans l'aide d'un maître, pourra après quelques heures d'étude et de pratique lire et écrire la Sténographie avec facilité. Le prix de chaque copie ne sera que 25 cents.

Le public apprendra par des annonces dans les journaux le jour que M. L. P. ouvrira ses classes de Calligraphie et de Sténographie.

10 août 1859.

UN JEUNE HOMME désire trouver de l'emploi comme apprenti-imprimeur. S'adresser à ce bureau. Québec 26 juillet 1859.

AVIS.

DEUX OU TROIS MESSIEURS seront regus comme pensionnaires ; et, au besoin, deux chambres, peuvent être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au soussigné rue Saint-Nicolas No. 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE.

Québec 13 juillet 1859.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.